



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2022-076 - PARTICIPATION A L'ACCOMPAGNEMENT DE LA REDYNAMISATION DES MARCHES DES PRODUCTEURS PAYSANS DU PARC NATUREL REGIONAL DE BRIERE, DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) PRESQU'ILE - BRIERE - ESTUAIRES 2021-2024

Le six juillet deux-mille-vingt-deux, à dix-huit heures quarante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le jeudi trente juin deux-mille-vingt-deux

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	23
Excusés	9
Absente	1

Présents :

Mme Danielle CORNET - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Philippe ROUAUD
Mme Hélène MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ - M. Armel MOYON - Mme Eliane RENAUT
M. Christian BURLOT - M. Jean-François GAUTIER - Mme Valérie ROSE - Mme Françoise CRAND
M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI - M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - Mme Caroline SOUFFLET
M. Régis GANDON - Mme Souad TERRASSIN - Mme Margareth SAMSON - M. André THIBAudeau
Mme Maddy SAVALLE

Excusés :

M. Paul LONGATTE (pouvoir à Mme Sylvie MORAND)
M. Gabriel DUVAL (pouvoir à M. Christian BURLOT)
M. Sébastien COIRRE (pouvoir à Mme Danielle CORNET)
Mme Christel NORMAND (pouvoir à Mme Maddy SAVALLE)
Mme Sabrina DUVAL (pouvoir à Mme Souad TERRASSIN)
Mme Nadège BLANCHARD (pouvoir à M. Régis GANDON)
M. Brice CLOUET (pouvoir à M. André THIBAudeau)
M. Erwan TANNNEAU (pouvoir à M. Stéphane POILVÉ)
M. Jonathan HERVÉ (pouvoir à M. Philippe ROUAUD)

Absente :

Mme Lætitia GUTH

Secrétaire de séance :

Mme Maddy SAVALLE

Rapporteur :

Mme Sylvie FUSELLIER, 3^{ème} Adjointe déléguée au Cœur de ville, à la Culture et à l'animation

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) Presqu'île - Brière - Estuaires porté par le Parc Naturel régional de Brière (PNRB), la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau - St Gildas des Bois, la CARENE et CAP Atlantique vise à promouvoir une alimentation durable accessible à tous, ainsi qu'une agriculture locale viable et respectueuse de l'environnement.

Dans le cadre de l'élaboration du PAT et de son diagnostic, le PNRB a été interpellé par des producteurs ou communes pour créer des marchés de producteurs ou repenser certains marchés afin d'assurer leur pérennité et leur dynamisme.

Sur le constat de ces besoins, l'association Terroirs 44, dédiée à l'accompagnement de la vente directe des producteurs locaux, a répondu à l'appel à projets de France Relance intitulé "Renforcer la dynamique des PAT et accompagner la mise en œuvre". Le projet, visant à accompagner la création ou la redynamisation de marchés, a été retenu. Une convention a été signée entre la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf) et Terroirs 44.

Terroirs 44 propose à la Commune d'accompagner le développement du marché hebdomadaire organisé chaque samedi matin, suite à l'initiative du collectif des producteurs locaux. Pour cela, un état des lieux répertoriant les forces, faiblesses et opportunités à saisir a été dressé et fera l'objet d'une feuille de route. Un plan d'actions destiné à renforcer la dynamique du marché pourra ensuite être défini en concertation avec le collectif des producteurs locaux, la Commune et Terroirs 44.

Le coût de cet accompagnement, d'une durée de 3 ans, s'élève à 5 500 €, ainsi répartis :

- 70 % pris en charge par France Relance, soit 3 850 €
- 20 % pris en charge par la commune, soit 1 100 €
- 10% pris en charge par Terroirs 44 soit 500 €.

Il est donc proposé de participer, à hauteur de 20%, au financement de la mission de redynamisation du marché des producteurs, confiée à Terroirs 44.

DELIBÉRÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De participer à hauteur de 20% à l'accompagnement des producteurs locaux et d'allouer 1 100 € à Terroirs 44, association chargée d'accompagner la redynamisation du marché des producteurs de Pont-Château.
- > D'autoriser Mme le Maire, ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,
A Pont-Château, le 7 juillet 2022

Le secrétaire de séance,
Maddy SAVALLE

Le Maire,
Danielle CORNET



Prénom – Nom de l'auteur : Danielle CORNET
Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :
- De la transmission au contrôle de légalité le : 7/07/2022
- De la publication ou notification le : 8/07/2022